

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-quatre octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 17/10/2019

**Étaient présents :** ROCCHI André, PAOLI Christian, FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; ANDREANI Agnulina ; PIERI Pierre-Louis ; ACHILLI Nadine ; GUIDICELLI Sébastien ; ELEGANTINI Muriele ; PAOLI Franck ; PAOLI Roxane ; OTTOMANI Jean-François ; SUSINI Vincent ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique

**Était absent :** GAMBOTTI Marie-Pierre ; ANGELI Filippu Antone ; BARBONI Toussaint ; COLOMBANI Victoria ; SANTONI Louis ; MICAELLI Marie-Luce ; FRANCISCI Lisa ; MURGIA Sandrine ; ANDREANI-CASAMATTA Bernadette ; FRANCOVICH Stéphane ; ROSSINI Jean.

**Était représenté :**

ANGELI Filippu Antone a donné pouvoir à PAOLI Christian,  
FRANCISCI Lisa a donné pouvoir à SUSINI Vincent,  
GABOTTI Marie-Pierre a donné pouvoir à GUIDICELLI Sébastien,  
SANTONI Louis a donné pouvoir à ANDREANI Agnulina.

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal désigne Madame ACHILLI Nadine secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

\*\*\*\*\*

DEL241019-01

**OBJET : Approbation du procès-verbal du 27 juin 2019**

Il est proposé au Conseil Municipal l'approbation du PV de la séance du 27 juin 2019.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 27 juin 2019.

**Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.**



Le Maire